

DES FORMATS DE SENSIBILISATION ORIGINAUX AUTOUR DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX



Dr Lorianne BAILLOUX – Médecin du travail – ASSTV 86 – Poitiers
Mme Valérie BARBOTIN – Chargée d'Action Sociale – ASSTV 86 – Poitiers
Mme Marie-Pierre BERT – Métrologue, Chargée d'étude en Ergonomie – ASSTV 86 – Poitiers
M. Clément GRIGNOUX – Psychologue du travail – ASSTV 86 – Poitiers
Dr Sophie KROMPHOLTZ – Médecin du travail – ASSTV 86 – Poitiers
Dr Dominique MARMIN – Médecin du travail – ASSTV 86 – Poitiers
Mme Dolorès MARTINEZ-BUTHAUD – Infirmière Santé Travail – ASSTV 86 – Poitiers
Dr Aziz NOURANI – Collaborateur médecin – ASSTV 86 – Poitiers
Mme Mélanie QUINIOU – Ingénieure Chimiste – ASSTV 86 – Poitiers
Mme Delphine SERVANT – Infirmière Santé Travail – ASSTV 86 – Poitiers
Mme Catherine SCHMITT – Assistante Santé Travail – ASSTV 86 – Poitiers
Mme Evelyne SCHNEIDER – Assistante Santé Travail – ASSTV 86 – Poitiers
Mme Nathalie STEVENET – Assistante technique Pôle Ergonomie – ASSTV 86 – Poitiers
Mme Pascale VARNOUX – Infirmière Santé Travail – ASSTV 86 – Poitiers

Introduction / Objectifs :

En 2011, dans le cadre du projet de service, un groupe pluridisciplinaire du Service de Santé au Travail de la Vienne (ASSTV86) s'est formé dans l'objectif de travailler sur la prévention des risques psychosociaux (RPS).

Le groupe est actuellement composé de 14 membres : Médecins du Travail, Infirmières en Santé Travail, Assistantes Techniques Santé Travail, Préventeurs, Chargée d'action sociale, Assistante Technique et le Psychologue du Travail qui pilote ce groupe.

Les trois axes de travail poursuivis depuis 2011 sont les suivants :

- ▶ La conception d'outils et de supports de dépistage des RPS.
- ▶ La démultiplication des compétences du personnel de l'ASSTV86 en matière de RPS.
- ▶ L'information et la sensibilisation auprès des adhérents sur les risques psychosociaux.

Concernant les différentes actions menées :

- ▶ Des supports de sensibilisation ont été créés : une plaquette « **Salarié en souffrance, que faire ?** », un guide « **RPS les ressources disponibles dans la Vienne** », une fiche synthétique « **les RPS en quelques mots** » mis à disposition des salariés et des employeurs.
- ▶ Des sensibilisations ont été proposées à tout le personnel volontaire de l'ASSTV sur la prévention des risques psychosociaux et sur l'outil de dépistage « **Faire le point** » (Direction Générale du Travail).
- ▶ Différentes actions événementielles d'information et de sensibilisation sur ce thème, de type « **brunchs** », ont été organisées auprès des adhérents.

Projet :

En 2018, après un bilan positif des différentes actions menées, nous avons souhaité prendre une nouvelle direction dans la façon de sensibiliser nos adhérents.

Porteur d'un élan créatif, le groupe a fait appel à un coach externe afin de former chacun sur la prise de parole en public, la communication et l'expression scénique.

À travers l'écriture de courtes scènes de deux, trois minutes, interprétées par les membres du groupe, il a été question d'aborder les risques psychosociaux par un côté plus léger. Utiliser le théâtre pour marquer les esprits nous a semblé pertinent ; c'est un outil original qui crée de l'émotion et renforce la mémorisation des messages à faire passer. Il permet de dédramatiser les sujets délicats ou les situations difficiles et ainsi favorise le dialogue.

À l'issue de cette phase de formation, deux outils ont été construits collectivement :

- ▶ Une « **conférence gesticulée** » : dans le cadre de nos « **vendredis de la prévention** », quatre scénettes ont été jouées par les membres formés de l'équipe devant le public pour mettre en avant les six facteurs de Risques Psychosociaux (Rapport Gollac, 2011). Ces mises en scènes qui illustrent des situations de travail ont ensuite été portées en débat avec le public et des pistes d'action concrètes ont été proposées.
- ▶ Un film « **RPS, tous concernés** » : un cameraman a filmé les quatre scénettes interprétées
- ▶ Un **support vidéo** d'une durée de sept minutes a été conçu pour être utilisé en entreprise par les préventeurs. L'outil vidéo va permettre aux salariés de :
 - repérer les facteurs de risques en jeu dans des situations de travail.
 - rechercher des solutions/pistes d'actions pour prévenir l'émergence de ces facteurs de risques.

Bilan :

La conférence gesticulée, jouée à deux reprises dans le cadre de nos « **vendredis de la prévention** », a remporté un vif succès. Les évaluations ont été très positives.

Les participants ont apprécié l'effet de surprise et le format inhabituel qui laisse place à l'interactivité. À l'unanimité, le public a plébiscité ce nouveau format de sensibilisation théâtrale qui crée l'adhésion. En illustrant de façon ludique les différents concepts de facteurs de risques psychosociaux, nous avons pu transmettre des outils « clés » de compréhension et de prévention.

Quant au support vidéo, il est actuellement utilisé auprès de nos adhérents comme support de sensibilisation et de discussion. Il permet d'initier un débat sur les problématiques liées aux RPS qui peuvent être vécues par le collectif de travail.

Au-delà de l'impact préventif de ces nouveaux outils auprès des entreprises, ce projet a également renforcé la cohésion et la coopération entre les différents membres du groupe pluridisciplinaire de l'ASSTV par l'expression théâtrale, la créativité et l'investissement personnel de chacun.

Perspectives :

Au vu du succès de ces formats de sensibilisation différents, cela a encouragé le groupe à développer d'autres outils et supports pour communiquer, informer puis prévenir ce risque.

L'approche par le jeu nous a semblé intéressante pour aborder cette thématique de façon toujours plus originale et participative. De cette volonté, le jeu de cartes « **Reconnaître Pour S'interroger (RPS)** » a été construit à partir d'images reflétant les six facteurs de risques psychosociaux (Rapport Gollac, 2011).

Ce jeu est actuellement expérimenté sur le terrain auprès d'entreprises de tout secteur et permet d'amorcer une première réflexion sur les facteurs de stress au travail par une approche ludique et pédagogique.

Conclusion :

C'est en multipliant ces nouvelles pratiques « **non conventionnelles** » que nous parviendrons à transmettre nos messages pour une meilleure prévention.

Attentifs aux besoins et demandes des entreprises et des salariés, ces projets construits en pluridisciplinarité contribuent à véhiculer une image dynamique des équipes de santé au travail. C'est également l'occasion d'asseoir le positionnement de nos Services en tant qu'acteurs incontournables de la prévention des risques en milieu de travail, dans le contexte d'une nouvelle réforme qui soulève espoirs et inquiétudes.



Pour contacter l'auteur : c.grignoux@asstv86.fr